

Serbie

A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

La Serbie compte 64 conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs. Quarante de ces conventions sont conformes au standard minimum.

La Serbie a signé l'IM en 2017, a déposé son instrument de ratification le 5 juin 2018, et a notifié ses conventions fiscales non conformes. L'IM est entré en vigueur pour la Serbie le 1^{er} octobre 2018. Les conventions qui seront modifiées par l'IM deviendront conformes au standard minimum une fois que les dispositions de l'IM auront pris effet.

La Serbie met en œuvre le standard minimum par l'inclusion de la déclaration du préambule et de la règle COP¹⁴⁸.

B. Conclusion

Aucune juridiction n'a signalé de préoccupation relative à ses conventions conclues avec la Serbie.

Synthèse de la réponse de la juridiction – Serbie

	1. Partenaires conventionnels	2. Conformité avec le standard	3. Signature d'un instrument de mise en conformité	4. Recours à la disposition relative au standard minimum
1	Albanie	Oui, IM		COP
2	Allemagne	Non	Non	COP
3	Arménie	Non	Oui, IM	COP
4	Autriche	Oui, IM		COP
5	Azerbaïdjan*	Non	Non	COP
6	Bélarus	Non	Non	COP
7	Belgique	Oui, IM		COP
8	Bosnie-Herzégovine	Oui, IM		COP
9	Bulgarie	Non	Oui, IM	COP
10	Canada	Oui, IM		COP
11	Chine (République populaire de)	Non	Oui, IM	COP
12	Chypre*	Oui, IM		COP
13	Corée	Oui, IM		COP
14	Croatie	Oui, IM		COP
15	Danemark	Oui, IM		COP
16	Égypte	Oui, IM		COP
17	Émirats arabes unis	Oui, IM		COP
18	Espagne	Non	Oui, IM	COP
19	Estonie	Non	Oui, IM	COP
20	Fédération de Russie	Oui, IM		COP
21	Finlande	Oui, IM		COP
22	France	Oui, IM		COP

¹⁴⁸ Pour ses conventions notifiées aux fins de l'IM, la Serbie choisit d'appliquer la disposition de la déclaration du préambule (article 6 de l'IM) et la règle COP (article 7 de l'IM).

23	Géorgie	Oui, IM		COP
24	Grèce	Oui, IM		COP
25	Hong Kong (Chine)	Oui, autres		COP
26	Hongrie	Oui, IM		COP
27	Inde	Oui, IM		COP
28	Indonésie	Oui, IM		COP
29	Iran*	Non	Non	COP
30	Irlande	Oui, IM		COP
31	Israël	Oui, autres		COP
32	Italie	Non	Oui, IM	COP
33	Japon	Oui, autres		COP
34	Kazakhstan	Oui, IM		COP
35	Koweït*	Non	Oui, IM	COP
36	Lettonie	Oui, IM		COP
37	Libye*	Non	Non	COP
38	Lituanie	Oui, IM		COP
39	Luxembourg	Oui, IM		COP
40	Macédoine du Nord	Non	Oui, IM	COP
41	Malte	Oui, IM		COP
42	Maroc	Non	Oui, IM	COP
43	Moldova*	Non	Non	COP
44	Monténégro	Non	Non	COP
45	Norvège	Oui, IM		COP
46	Pakistan	Oui, IM		COP
47	Pays-Bas	Oui, IM		COP
48	Pologne	Oui, IM		COP
49	Qatar	Oui, IM		COP
50	République populaire démocratique de Corée*	Non	Non	COP
51	République slovaque	Oui, IM		COP
52	République tchèque	Oui, IM		COP
53	Roumanie	Non	Oui, IM	COP
54	Royaume-Uni	Oui, IM		COP
55	Saint-Marin	Oui, autres		COP
56	Singapour	Oui, autres		COP
57	Slovénie	Oui, IM		COP
58	Sri Lanka	Non	Non	COP
59	Suède	Non	Non	COP
60	Suisse	Non	Non	COP
61	Tunisie	Non	Oui, IM	COP
62	Türkiye	Non	Oui, IM	COP
63	Ukraine	Oui, IM		COP
64	Viet Nam	Non	Oui, IM	COP



Extrait de :

Prevention of Tax Treaty Abuse – Fifth Peer Review Report on Treaty Shopping

Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9afac47c-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Serbie », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Fifth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/c7d53e1b-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.